

Monsieur le Commissaire enquêteur,
je vous prierai de bien vouloir inscrire au registre d'enquête publique mes observations et espère vivement que celles-ci permettront de raison garder dans cette transformation de l'axe de circulation de la Bretagne intérieure.
Si la Région Bretagne, justement, veut se débarrasser du Centre de rééducation fonctionnelle de Bodiffé de Plémet, elle est sur la bonne voie et même sur la voie express.

En effet, comment imaginer que ce centre dont la réputation (pour son excellence) dépasse largement les limites de la commune pourra continuer à exister alors que le tracé retenu va engendrer un trafic de poids lourds incessant sous ses fenêtres. Une association et de nombreux pétitionnaires avaient proposé un autre tracé, mais leur parole n'a pas sensibilisé les instances décisionnaires.

A terme donc, le Centre de rééducation est condamné. Bravo !

Les familles des malades devront aller à Pontivy ou Rennes pour pouvoir leur apporter soutien et réconfort. Merci pour les frais engendrés...

De plus c'est un scandale énorme de ne pas avoir retenu une passerelle au-dessus de la RN 164 pour les jeunes dépendants du CAT de Belna.

On va les faire circuler derrière une glissière de sécurité qui un jour cédera peut-être sous les tonnes d'un poids lourd empruntant la RN 164. Encore une fois, que veut-on ? La fin du CAT aussi ?

L'intérêt général, voire l'humanité, ne semblent pas, pour continuer la métaphore routière, être l'axe privilégié par les concepteurs du projet.

Aussi, pour ces deux raisons, je vous demande de rendre, Monsieur le Commissaire enquêteur, un avis défavorable au terme de cette seconde enquête publique.

Très cordialement,
Chéron Alain Plémet.